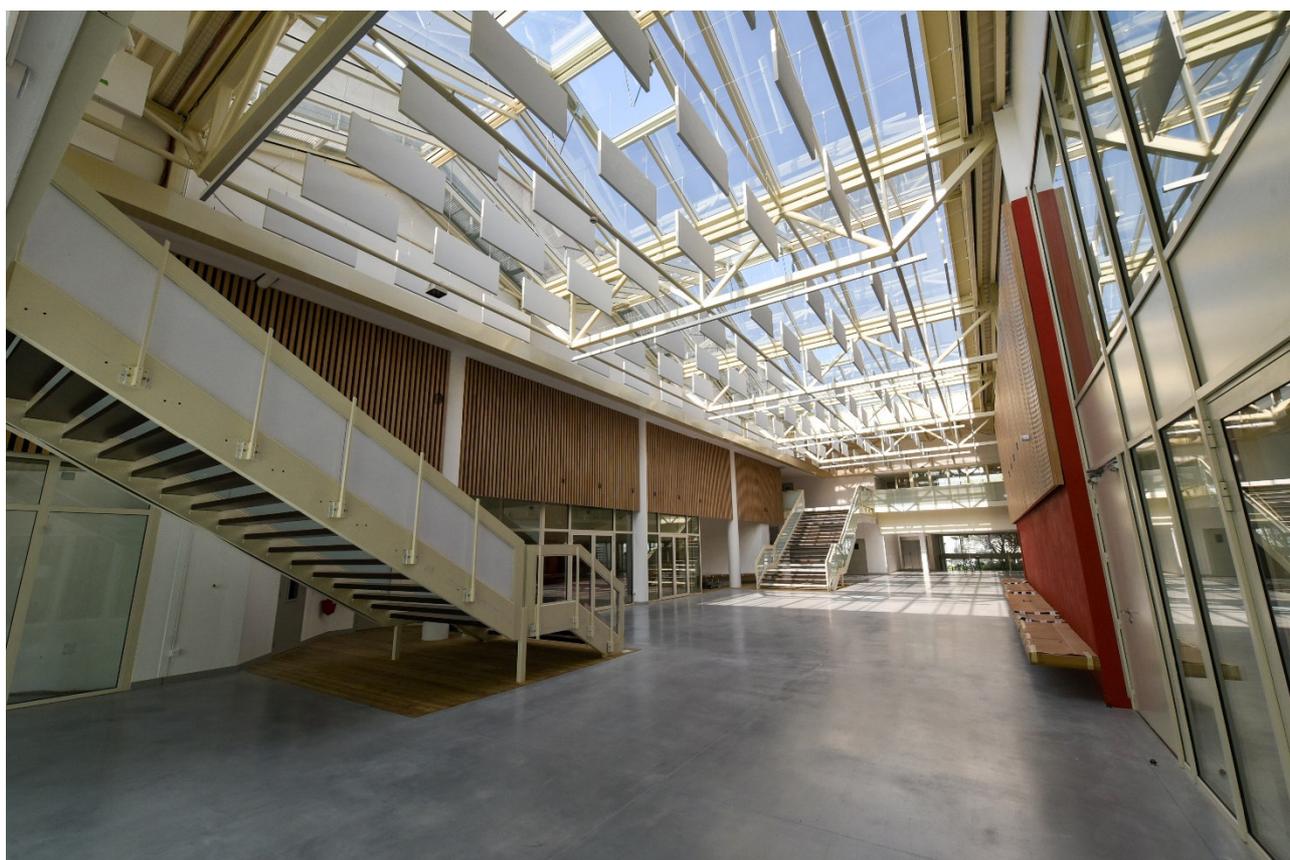


niort agglo

Agglomération du Niortais

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2021



PREAMBULE



Le 10 février 2020, Niort Agglo a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce document stratégique et opérationnel permet, à l'échelle géographique du territoire, d'asseoir une stratégie: engager le territoire dans une trajectoire bas carbone pour atteindre la neutralité carbone en 2050, à l'image de la loi énergie – climat promulguée fin 2019.

La notion de développement durable ne pouvant être réduite aux problématiques environnementales, ce rapport 2021 du développement durable répertorie également les actions en faveur de l'économie et de l'humain, selon les compétences et politiques publiques exercées par Niort Agglo. Il s'attache également à présenter les nouvelles actions initiées durant l'année 2021, et ce malgré le contexte sanitaire.

Ainsi, Niort Agglo prend sa part dans la dynamique territoriale autour des enjeux du développement durable.

Prise en compte des Objectifs de Développement durable (ODD)

Les ODD ont été adoptés en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent le nouveau cadre de référence du développement durable soutenu par la France.



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2021

PARTIE 1 Les programmes politiques et actions communautaires en matière de Développement Durable

	Les politiques de planification de Niort Agglo	p.5
	Niort Agglo agit pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique	p.9
	Niort Agglo agit pour la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	p.25
	Niort Agglo agit pour l'épanouissement des citoyens	p.34
	Niort Agglo agit pour la cohésion sociale entre les territoires et les générations	p.38
	Niort Agglo agit en faveur des modes de production et de consommation responsable	p.43

PARTIE 2 Fonctionnement et organisation au regard du Développement Durable

	Mobilisation des agents et des services autour du Développement Durable	p.47
	Intégration du Développement Durable dans le fonctionnement de Niort Agglo	p.48

PARTIE 3 Mobilisation du territoire et partage des enjeux du Développement Durable

	Le travail en réseau avec les communes	p.51
	Le travail en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire	p.54
	La mobilisation des citoyens	p.55

niort agglo

Agglomération du Niortais

PARTIE 1

LES PROGRAMMES, POLITIQUES ET ACTIONS COMMUNAUTAIRES AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1. LES POLITIQUES DE PLANIFICATION DE NIORT AGGLO

1.1. Le PLUi-D en cours d'élaboration

Le Plan local d'urbanisme intercommunal et déplacements (PLUiD) va se substituer à l'ensemble des PLU, POS et Cartes des communes du territoire.

Les grandes orientations de développement du territoire définies dans le SCoT vont donc être traduites dans le PLUi-D de l'Agglomération.



En 2021, les travaux d'élaboration du PLUi-D ont perduré en lien étroit avec les communes pour affiner le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD du PLUiD) et le futur zonage du PLUiD:

- ✓ Inventaire des bois, des linéaires de haies, et du patrimoine vernaculaire à classer,
- ✓ Proposition d'une traduction réglementaire de la Trame Verte et Bleue, des zones humides, et des zones inondables.

1.2. Le Plan Local de l'Habitat (2016-2021)

Dans une conjoncture immobilière ayant beaucoup évolué depuis l'élaboration du PLH actuel, y compris depuis le début de la pandémie relative au COVID-19, l'évaluation obligatoire à mi-parcours du PLH a pris en compte les objectifs poursuivis par le SCoT et le PCAET (lutte contre l'étalement urbain, amélioration de la qualité thermique et de la performance énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre) en :

- Préconisant **la poursuite du développement des interventions dans les centres anciens et les tissus urbains existants du territoire,**
- Recommandant **la poursuite de l'octroi (sous conditions) d'une aide financière pour des opérations plus qualitatives** tant pour les programmes de construction, de réhabilitation et d'acquisition-amélioration de logements HLM par les bailleurs sociaux, que pour les programmes privés d'amélioration des logements anciens dans le cadre des OPAH / OPAH Renouvellement Urbain,
- Incitant à **l'élaboration d'une «Charte de qualité» pour les programmes neufs,** afin de repositionner une offre en accession à la propriété plus qualitative, mais également de produire un urbanisme plus humain, favorisant la vie sociale dans les quartiers et les communes.



1.3. Le Plan Climat Air Energie Territorial (2018-2024)

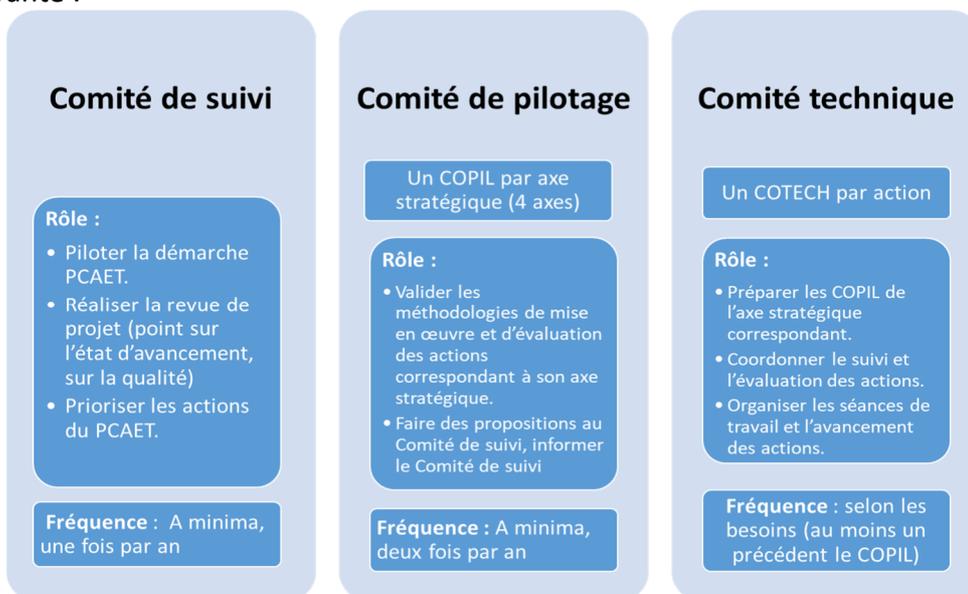


Adopté le 10 février 2020 avec la volonté d'engager le territoire dans une trajectoire bas carbone pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Niort Agglo est dorénavant dans sa phase de mise en œuvre.

Aussi, actuellement, le programme d'actions, riche de ses 37 actions opérationnelles, est décliné. D'un point de vue comptable, les actions engagées par axe stratégique peuvent être évoquées de la manière suivante :



Dans l'organisation du PCAET, la gouvernance est calibrée de la manière suivante :



Le premier Comité de suivi s'est déroulé le 11 janvier 2021.

Ce premier rendez-vous a été l'occasion de présenter le PCAET aux nouveaux élus, de s'en approprier les enjeux, et de prendre connaissance du premier état des lieux.

Un second Comité de suivi s'est déroulé le 8 septembre 2021 et a pu mettre en évidence, sur la base des indicateurs de suivi, l'avancée du PCAET que l'on peut synthétiser au travers du tableau suivant :

Axe	Degré d'avancement lors du 1 ^{er} Comité de suivi	Degré d'avancement lors du 2 ^e Comité de suivi
Axe 1 : VERS UNE AGGLOMERATION INTEGREE A SON ENVIRONNEMENT, RESPONSABLE DE SES CHOIX DE DEVELOPPEMENT ET ENGAGEE DANS LA PRODUCTION DES ENR	7 %	21 %
Axe 2 : VERS LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE ALTERNATIVE DE MOBILITES A FAIBLE EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE	24 %	35 %
Axe 3 : VERS UNE SOBRIETE ENERGETIQUE DANS L'HABITAT ET DES BATIMENTS A FAIBLE DEPENDANCE EN ENERGIE CARBONNEE	9 %	17 %
Axe 4 : VERS UNE AGRICULTURE PERENNE ET DE PROXIMITE	5 %	5 %

A l'occasion du dernier Comité de suivi, de nouvelles actions ont également été versées au profit du PCAET:

- Action en faveur du numérique responsable : sobriété numérique, éthique numérique,
- Action en faveur de l'élaboration d'un combustible solide de récupération à partir des déchets ultimes des déchèteries,
- Action en faveur des économies d'eau permettant de limiter les consommations énergétiques associées (pompes, surpresseurs, ...) : agir sur les eaux de process dans les stations d'épuration, agir sur les eaux parasites dans le réseau d'assainissement, agir sur les fuites dans le réseau d'adduction d'eau potable,
- Action en faveur du redressement de copropriétés dégradées.



1.4. Le Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial Niort Agglo – Haut Val de Sèvre est construit avec les acteurs du territoire et permettra de répondre aux besoins des consommateurs en produits locaux, durables et de qualité. Il permet également d’assurer la pérennité du tissu agricole et agroalimentaire, en accompagnant la création de valeur ajoutée sur les deux territoires.

En 2021, plusieurs faits marquants ont jalonné l’année :

- Rencontre entre agriculteurs et transformateurs,
- Pose d’un diagnostic offre / demande,
- Feuille de route validée en COPIL pour présentation au Conseil d’Agglomération de juin 2021,
- Signature de la Feuille de route en septembre 2021.

La Feuille de route compte 19 actions dont 3 volets :

- o **Volet Préservation de l’environnement** (biodiversité, ...) en lien avec ReSources, Terre de sources...
- o **Volet Filières agricoles** (production, transformation): développement de filières fruits et légumes, ...
- o **Volet Consommation** : outils de mise en relation offre/demande en allant plus loin que la cartographie des producteurs, l’accompagnement des nouveaux points de vente, l’animation via le Club de la restauration collective.

1.5. Le Contrat Local de Santé (2019-2023)

Le Contrat Local de Santé (CLS) a pour objectif de développer l’accès à la santé pour tous, ainsi que de renforcer le maillage de l’offre de services de manière cohérente sur le territoire du Niortais, en matière de soins et de prévention. Ce terme de «santé» doit bien être entendu au sens de la définition proposée par l’Organisation Mondiale de la Santé : la santé comprend le bien-être physique, mental et social, et elle est un droit fondamental.

Le CLS est piloté par Niort Agglo, en lien avec ses compétences et les politiques publiques des autres signataires : l’Etat, l’Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Départemental, la Caisse Primaire d’Assurance Maladie (CPAM) et le Centre Hospitalier de Niort.

Ce dispositif s’attache à faciliter l’installation des professionnels de santé de premier recours, à favoriser l’accès aux droits en matière de santé, à faire connaître les lieux d’information, de prévention et de soins gratuits. Il permet également d’intégrer la dimension santé dans les autres politiques publiques, notamment en matière d’aménagement du territoire.



2. NIORT AGGLO AGIT POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

2.1. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air

2.1.1. Le secteur Transports et Mobilités

Les vélos à assistance électrique

La flotte de vélos à assistance électrique (VAE) est cette année portée à 1000 unités.

Plus de 667 000 km parcourus en VAE cumulés depuis leur mise en service, soit +103% par rapport à juin 2020

Grâce à l'accroissement du nombre de vélos à assistance électrique en circulation, et avec l'amplification de la pratique liée à la crise sanitaire, les indicateurs ont tous augmenté de manière significative :

	En juin 2020	En juin 2021	Evolution
Cumul des kilomètres parcourus jusqu'en mai 2021	332 690	677 892	+ 103%
Nombre de personnes ayant testé un VAE	990	1497	+ 51%
Nombre de personnes ayant pris un abonnement mensuel	109	236	+117%
Nombre de personnes ayant pris un abonnement annuel	288	515	+ 44%

→ En 2021, la pratique du VAE s'est largement développée sur Niort Agglo.

Les vélos en libre-service 100% électriques

Depuis mai 2021, l'offre de vélos en libre-service a évolué au profit de la mobilité 100% électrique avec la création d'une nouvelle station « Port Boinot ».

La distance moyenne d'un trajet est de 2,6 km et les usagers du service ont parcouru autour de 9000 km depuis le lancement du service.

Quelques chiffres au mois de juillet 2021 :



2394 inscrits
1000 usagers
1876 trajets réalisés
(À la date du 04/08/2021)

- Record de location depuis le lancement avec 537 trajets (soit 117 trajets de plus que le meilleur mois jusqu'alors),
- 3702 locations depuis le lancement en janvier 2020,
- 1876 trajets entre le 01/01/2021 et le 04/08/2021 soit 48,8% du nombre total de trajets depuis le lancement en janvier 2020,
- +59,8% en moyenne de trajets chaque mois depuis janvier

2021 (soit 73 trajets),

- +64% de trajets sur 01/2021 – 07/2021 par rapport à 01/2020 – 07/2020,
- 2394 inscrits au service pour près de 1000 usagers,
- Environ 9000 km parcourus depuis le lancement (+3408 km parcourus entre janvier et juin 2021).



Les vélos cargo

En mars 2021 a été créée une offre expérimentale d'essai gratuit de vélos cargos pendant un mois. Les premiers retours sont encourageants car en mai 2021, les résultats sont les suivants:

- Cumul de kilomètres parcourus: 955 kms,
- Nombre de personnes ayant testé un vélo cargo: 8,
- Nombre de personnes en attente de tester l'offre vélo cargo: 22.

Les trottinettes électriques

A l'identique du dispositif en place pour les VAE, Niort Agglo a organisé en 2021 un système de location payante pour les trottinettes électriques.

Au 30 juin 2021 :
2727 km parcourus en trottinette électrique
35 personnes ont testé la trottinette électrique

Les étudiants peuvent également bénéficier d'une offre très avantageuse pour louer une trottinette électrique.

TARIFS		
+ 2 MOIS GRATUITS		
POUR TOUS	MENSUEL 20€	ANNUEL 180€
ETUDIANT -50%	10€	90€

Les navettes électriques

Trois navettes électriques sont désormais en circulation pour gratuitement desservir le centre-ville de Niort, notamment sur les zones piétonnes. Depuis mars 2020, les navettes électriques circulent sur les deux circuits du centre-ville. Près de 75 000 km ont ainsi été parcourus à fin mai 2021.



Ces navettes possèdent des qualités environnementales intéressantes. Elles présentent des avantages techniques comme des batteries en lithium ferrite résistantes, stables, et moins polluantes. **Les navettes effectueront chacune environ 30 000 km par an et permettront à elles trois d'économiser environ 60 tonnes équivalent CO2 par an, ainsi que 20 700 litres de diesel.**

Afin de poursuivre la transition énergétique de sa flotte de bus, Niort Agglo a lancé, en juin 2021, l'acquisition d'une quatrième navette électrique ainsi que deux minibus électriques.

2.1.2. Les projets d'aménagement

Le schéma directeur cyclable

L'élaboration du schéma directeur des infrastructures cyclables se poursuit:

- Finalisation du diagnostic,
- Entrée dans la phase 2 d'élaboration: concertation communale réalisée lors d'un atelier avec les référents mobilité des communes de Niort Agglo (31 communes représentées), afin de cartographier le réseau cyclable de demain.

Niort Agglo est lauréate de l'appel à projets « Fond mobilités actives 2020 », pour le projet de création d'aménagements cyclables entre Magné/Bessines et Niort-Noron, le long de l'avenue de Sevreau et de la rue des Trois Ponts.

Les parkings relais (P+R) en entrée de pôle urbain

Le projet des P+R, implantés aux principales entrées du pôle urbain, vise le développement de l'intermodalité sous toutes ses formes (voiture/bus, vélo/bus, voiture/marche, etc.).

Au global, 8 P+R sont envisagés en entrée de pôle urbain. Après la première phase de déploiement sur trois sites (Cassin à Aiffres, Espace Ouest et Darwin à Niort), le transport à la demande permet de véhiculer les utilisateurs, soit Place de la Brèche, soit à la gare de Niort.

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique



Les aires de co-voiturage

En 2021, 8 premiers points de covoiturage ont été installés pour favoriser la mise en relation des conducteurs et passagers dans les 40 communes de l'agglomération. Le co-voiturage de courte distance est donc amené à se développer.



2.1.3. Le recours au BioGNV pour les flottes « Poids Lourds » de Niort Agglo

Le BioGNV est d'origine biogénique, c'est-à-dire qu'il est issu de la fermentation de déchets fermentescibles. **Il est à opposer au GNV d'origine fossile, dont le bilan gaz à effet de serre est moins intéressant.**

En 2020, Niort Agglo a retenu un assistant à maîtrise d'ouvrage dont la mission est double :

- ✓ Écrire le programme du site du dépôt des bus, en mettant en cohérence l'intégralité des fonctions attendues (exploitation, administratif, atelier de maintenance, station de lavage, station de carburant, zones de remisage, ...). Ce programme va permettre à Niort Agglo de lancer, à suivre, son marché de maîtrise d'œuvre,
- ✓ Dimensionner la future station BioGNV, notamment les caractéristiques techniques des postes de compression, pour lancer les marchés correspondants.



En 2021, un second assistant à maîtrise d'ouvrage a accompagné Niort Agglo dans la définition des critères de performance pour la rémunération du prestataire qui sera retenu pour la conception, la réalisation et la maintenance de la station BioGNV.

Il est espéré la livraison de la station BioGNV en avril 2023.

2.2. L'adaptation au changement climatique

2.2.1. Les plantations



Niort Agglo soutient les plantations sur son territoire. **Aussi, une des actions du PCAET est de planter d'ici 2030 un arbre par habitant soit 125 000 arbres.**

Plantations soutenues au profit du Syndicat des Propriétaires fonciers du Marais poitevin

Le Syndicat des propriétaires fonciers du Marais poitevin est encouragé à planter des peupliers, arbre emblématique du territoire avec le frêne. En effet, le peuplier fait l'objet d'une industrie de transformation fortement implantée en Deux-Sèvres. Cet arbre revêt donc un enjeu écologique et économique d'importance.

Niort Agglo soutient la plantation de peupliers, à raison de 1€ par plant, en complément des aides d'ores et déjà existantes.

	2019	2020	Estim 2021
Plantations de peupliers soutenues par Niort Agglo	2 153	2 326	1500

Plantations au profit du PNR du Marais poitevin

Le patrimoine arboré du Marais poitevin est menacé par la chalarose, maladie qui entraîne une forte régression des frênes.

Pourtant, les alignements d'arbres têtards constituent un patrimoine culturel, paysager et environnemental exceptionnel qu'il convient de protéger.

Aussi, le PNR conduit deux dispositifs de plantations qui s'inscrivent directement dans les objectifs du PCAET de Niort Agglo sur les communes concernées :

- Le programme «Plantons les arbres têtards de demain» dédié au renouvellement de la trame arborée spécifique du Marais poitevin, notamment pour la plantation d'essences en substitution du frêne, atteint par la chalarose,
- Le programme de plantations de haies concourant à la Trame verte et bleue communautaire.

Ces dispositifs visent à :

- Préserver les paysages et la biodiversité,



- Maintenir la valeur culturelle, historique et économique du paysage,
- Favoriser la séquestration du carbone, le patrimoine arboré constituant un atout pour la captation carbone et l'atténuation des effets du changement climatique.

En 2021, le PNR a bénéficié d'une subvention communautaire de près de 6000€ pour l'ensemble des plantations d'arbres têtards et de haies.

2.2.2. La végétalisation des ZAE



Niort Agglo a la compétence de gestion des zones d'activités économiques (ZAE), en raison de leur intérêt communautaire. De manière à lutter contre le phénomène des îlots de chaleur et mieux commercialiser les parcelles des ZAE, il est important de végétaliser les surfaces.

Aussi, le PCAET consacre une action en faveur de l'aménagement des ZAE, en tenant compte de l'albédo et de la végétalisation des aménagements.

En 2020-2021, les plantations suivantes ont eu lieu sur les ZAE de Niort Agglo :

	Arbres	Arbustes
Bessines ZAE Ebaupin	13	
Niort ZAE Route de Parthenay	12	
Niort ZAE Mendès France	30	400
ZAE des Pierrailleuses	450	9000

2.3. La maîtrise des consommations énergétiques

2.3.1. La maîtrise de l'énergie dans l'habitat

La plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat

Après 6 ans de fonctionnement, le dispositif ACT'e a pris fin en décembre 2020. Afin de pérenniser le service de conseil auprès des habitants sur les questions d'énergie dans l'habitat, Niort Agglo a répondu, fin 2020 à un Appel à Manifestation d'Intérêt régional «Déploiement des plateformes de la





rénovation énergétique en Nouvelle Aquitaine» permettant de bénéficier de nouveaux financements. Le service est donc opérationnel depuis janvier 2021.

Les principaux faits marquants de ce nouveau dispositif en 2021 :



- Internalisation du service auprès des habitants avec le recrutement de deux conseillers,
- Elargissement du public conseillé aux entreprises et copropriétés, avec l'aide du CRER comme prestataire,
- Développement d'un partenariat avec les grandes surfaces de bricolage,
- Accès au service facilité par la mise en place d'une prise de rendez-vous en ligne,
- Formation d'un groupement d'artisans pour réaliser des rénovations globales performantes (DOREMI),
- Développement d'animations «à distance» pour continuer à sensibiliser les habitants, malgré la crise sanitaire.



L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH (pour Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) concerne les 40 communes de Niort Agglo, pour l'habitat privé. **Le PLH (Plan local de l'Habitat) de Niort Agglo consacre une part importante des aides en faveur de la réhabilitation des logements privés anciens.**



Niort Agglo soutient les propriétaires occupants

Pour les propriétaires occupant leur logement, trois types de travaux sont éligibles, sous conditions, aux aides de Niort Agglo dans le cadre de l'OPAH :



1. Les travaux d'économies d'énergie,
2. Les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie,
3. La réhabilitation de logements très dégradés.

Les deux tiers des propriétaires occupants bénéficiant de ce programme sont classés « très modestes », le taux moyen d'aides étant de 75 % du montant des travaux HT.



Niort Agglo soutient les propriétaires bailleurs

Pour bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), il faut un gain énergétique de 35% entre la situation avant et après travaux.



Généralement, les propriétaires bailleurs sollicitant ce dispositif disposent de logements vacants qu'ils souhaitent remettre sur le marché immobilier. **Le gain**



énergétique moyen est de 61 %. La majorité des logements seront classés en étiquette D après travaux.

Les copropriétés

En 2018, Niort Agglo a engagé une étude de pré-repérage des copropriétés en difficulté, parmi les 470 copropriétés présentes à Niort.

Ce travail, finalisé en 2019, a mis en avant un besoin d'approfondissement sur 2 copropriétés présentant des signes forts de dégradation. **En 2021, les études pré-opérationnelles réalisées sur ces deux copropriétés ont permis de définir un plan d'actions qui devrait être mis en œuvre en 2022.**

Parallèlement, Niort Agglo s'est engagée dans la mise en place d'un dispositif de **Veille et Observation des Copropriétés** permettant de mieux connaître les petites copropriétés de centre-ville (les identifier et connaître leur situation), et de veiller sur les plus grandes copropriétés qui sont en risque de décrochage.

Des partenariats seront tissés avec les syndicats de copropriétés et de conseils syndicaux pour les associer à la démarche, et leurs proposer des actions d'information et de sensibilisation.

Les opérations exemplaires

L'opération de réhabilitation de 242 logements répartis sur six immeubles collectifs situés dans le Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) de la Colline Saint-André à Niort, a permis de réduire de 50 % la charge en kWh/m²/an (réduite de 178 à 90 en consommation énergétique), et de 40 % la charge «carbone» de ces bâtiments (réduite de 53 kéqCO₂/m²/an à 22). L'opération a démontré le rôle des bailleurs sociaux (soutenus financièrement par Niort Agglo) pour contribuer à la transition énergétique.

D'autres programmes exemplaires, qui tendent vers la performance E+C-, sont actuellement en cours de réflexion et/ou de montage sur plusieurs communes du territoire.

Le permis de louer

Dans le cadre de la loi ALUR, Niort Agglo a instauré en mai 2019, à titre expérimental et pour un an, un permis de louer sur un périmètre de 250 logements locatifs de la Colline St-André, afin de lutter contre l'habitat indigne. A l'issue de cette première année expérimentale, le dispositif a été reconduit et a fait l'objet d'un élargissement de son périmètre à d'autres secteurs du centre-ville de Niort.

En mai 2021, après deux ans d'application, 194 demandes d'autorisation ont été instruites

Les propriétaires doivent solliciter une autorisation de mise en location avant la signature de chaque contrat de location. Le Service communal d'hygiène et santé de la Ville



de Niort analyse les pièces techniques des demandes et réalise les éventuelles visites en cas de doute sur l'état du logement.

En mai 2021, après deux ans d'application, 194 demandes d'autorisation ont été instruites et 46 % des logements du périmètre initial ont été diagnostiqués. Niort Agglo a délivré 87 autorisations et 49 refus de mise en location.

2.3.2. La maîtrise de l'énergie dans le patrimoine communal

Dans la continuité du service de «Conseil en Energie Partagé» proposé durant plusieurs années aux communes, Niort Agglo a souhaité, en 2021, mettre en place un **dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique du patrimoine communal**. Dans ce cadre, Niort Agglo, en saisissant les opportunités qui se présentaient à elle, a choisi de mettre en œuvre trois dispositifs, afin de couvrir l'ensemble des bâtiments communaux:

- L'AMI SEQUOIA, coordonné par le SIEDS : traitement des communes propriétaires de bâtiments devant répondre à la réglementation Eco-Energie Tertiaire (décret tertiaire),
- La convention PENSEE (dispositif expérimental), avec un groupement coordonné par le Centre Hospitalier de Niort: traitement des établissements publics de santé et médico-sociaux (EHPAD) du territoire.
- Un troisième dispositif d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie permettant le traitement des communes non soumises à la réglementation Eco-Energie Tertiaire.



	AMI SEQUOIA SIEDS (Réponse décret tertiaire)	Autre dispositif : Marché de prestation « Accompagnement à la maîtrise de l'énergie pour les communes »	CONVENTION PENSEE (Réponse décret tertiaire)
Communes concernées (sur les 40 communes de Niort agglo)	Communes possédant au moins un bâtiment >1000 m ²	Les autres communes (ne possédant aucun bâtiment >1000 m ²)	5 communes (avec au moins 1 EHPAD public sur leur territoire)
	<i>La liste des communes concernées reste encore à affiner</i>		
Prestation	-Pour les 80 bâtiments de + de 1000 m ² : audits énergétiques - pour l'ensemble du patrimoine communal : accompagnement par un économiste de flux (0.7 ETP)	Pour l'ensemble du patrimoine communal : -formation / tutorat binôme élu/technicien - Autodiagnostic des bâtiments et éclairage public	Concerne uniquement les EHPAD publics : - Audits - Accompagnement par un économiste de flux
	Pour les bâtiments de – de 1000 m ² : Possibilité de faire réaliser des audits énergétiques financés à 50% (SIEDS – AMI SEQUOIA) [à la charge des communes]		

2.3.3. La maîtrise de l'énergie du patrimoine communautaire

L'éclairage public des zones d'activités économiques

La maîtrise des consommations énergétiques restant un enjeu majeur, Niort Agglo s'est engagée dans la rénovation de son parc d'éclairage public, soit environ 1300 points lumineux sur ses zones d'activités économiques.



Ainsi, en fin d'année 2021, près de 420 points lumineux SHP auront été remplacés par des leds, notamment dans le secteur Mendès-France / Rochereaux.

Parallèlement, une expérimentation a été initiée en vue du lancement d'une concertation sur l'extinction nocturne. Ce retour étant positif, l'extinction nocturne est généralisée sur les zones d'activités économiques de Niort Agglo.

En 2021, l'extinction nocturne des ZAE, sur des plages horaires de minuit à 5h30, a concerné :

- Mendès-France, St-Florent, St-Liguaire, Technopôle, Terre de Sport, La Garenne à Niort.
- Les Charmes, Ebaupin à Bessines.
- Le Luc les Carreaux à Echiré Saint-Gelais.

Avec les zones déjà en extinction, cela représente plus de 90 % des ZAE au 30 juin 2021, l'objectif étant de couvrir l'intégralité des ZAE en extinction nocturne d'ici le 31 décembre 2021. Ces mesures participent à la réduction de la pollution lumineuse durant la nuit et ses impacts, notamment sur la faune sauvage et nocturne.

L'ensemble de ces mesures (leds et extinction nocturne) va permettre une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 25 à 30%.

Les réhabilitations

La Médiathèque centrale Pierre Moinot a été livrée en mars 2021. La réhabilitation complète du bâtiment a permis d'intégrer l'accessibilité et la mise à jour technique énergétique (enveloppe, rénovation des différentes distributions de fluides sans remplacement des équipements de production primaire existants).





La phase finale des travaux de **la piscine Pré Leroy** est prévue pour le dernier trimestre 2021.

Une opération de réhabilitation a également lieu au **15 rue de l'Hôtel de Ville** avec remplacement de la verrière, installation d'une centrale de traitement de l'air double flux et remplacement des groupes climatisation. Ces bâtiments accueilleront le journal «La Nouvelle République » à partir de novembre 2021.

2.3.4. Le numérique responsable

Il y a d'abord nos équipements : ordinateurs, smartphones, objets connectés... En Europe, nous en posséderons bientôt deux fois plus qu'en 2016! S'ajoutent à cela les réseaux, les routeurs, les datacenters pour transporter et stocker nos données. La fabrication de tout ce matériel réclame des ressources et de l'énergie, tout comme son utilisation.

Au final, le numérique est responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Aussi, il nous faut limiter ces impacts, en réduisant les consommations de nos appareils, en les gardant plus longtemps mais aussi en adaptant nos pratiques.

En conséquence, le 8 octobre 2020, Jérôme BALOGÉ, Président de Niort Agglo, a signé de manière virtuelle une charte éditée par l'Institut du numérique responsable en direct du ministère de la Transition écologique.



Niort Agglo, qui affiche parmi ses priorités l'accompagnement et le développement du numérique sur son territoire, s'engage à poursuivre sa démarche, dans le respect des valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement, plus éthiques et réfléchies en terme d'impact sur la société. Elle veille par exemple à optimiser les outils numériques pour limiter leurs consommations, à développer des offres de services accessibles à tous, inclusives et durables, à développer des pratiques numériques éthiques et responsables.

La signature de cette charte formalise l'adhésion de Niort Agglo à l'Institut du numérique responsable, accessible à toutes les organisations : acteurs publics, entreprises privées, associations. Celles-ci peuvent par son intermédiaire échanger en réseau sur les bonnes pratiques, les retours d'expérience et demander des conseils.

L'Institut, présent à Niort lors de la dernière édition 100% digitale de Niort Numéric, a pu sensibiliser aux enjeux du développement durable l'ensemble des acteurs de la filière.

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique



2.4. Le développement des énergies renouvelables

2.4.1. La production photovoltaïque injectée

Depuis 2013 :
production globale
d'électricité PV
injectée sur le réseau
= plus de 1 GWh

Certains équipements communautaires sont équipés de panneaux photovoltaïques dont la production est intégralement injectée sur le réseau de distribution d'électricité : le siège social de Niort Agglo, la station d'épuration de Frontenay Rohan Rohan et les Ateliers relais d'Echiré.



	Atelier Relais d'Echiré (depuis 2009)	STEP Frontenay Rohan Rohan	Siège social Niort Agglo (RDC et 2 ^e étage)
2014	29.63	27.74	67.74
2015	30.34	25.29	63.96
2016	44.40	14.83	62.78
2017	24.40	38.64	61.64
2018	18.01	39.58	60.48
2019	13.19	41.15	54.29
2020	22.51	36.68	53.99
Estim 2021	25.00	36.00	60.00
Total installation	350 MWh	260 MWh	485 MWh
t GES évitées total	29.40	21.84	40.74



Pour mieux sensibiliser les agents et les visiteurs sur le siège social de Niort Agglo, l'écran d'accueil permet de diffuser également les productions photovoltaïques assurées en toiture sur le site.



2.4.2. La production photovoltaïque autoconsommée



Avec la chute du prix de vente de l'électricité produite par panneaux photovoltaïques d'une part et la diminution du coût d'achat des panneaux photovoltaïques d'autre part, l'autoconsommation de sa propre production électrique est devenue intéressante.

A ce jour, seule la STEP d'Aiffres autoconsomme sa propre production d'électricité.

Il est à noter que toute l'électricité produite est autoconsommée, en raison des forts besoins en électricité de la STEP.

	2018 (à partir de mars) (MWh)	2019 (MWh)	2020 (MWh)	Estimation 2021 (MWh)	Estimation GES évités depuis la mise en service (en t éqCO2)
STEP Aiffres	25.87	37.92	36.57	35.00	11,4

2.4.3. L'appel à projets pour implanter une centrale photovoltaïque au sol sur les anciennes décharges de Niort Agglo



En accord avec les prescriptions du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial), les anciennes décharges de Niort Vallon d'Arty et de Prin-Deyrançon ont fait l'objet en 2020 d'un appel à projet lancé par Niort Agglo, pour qu'un porteur de projet étudie, conçoive, réalise, exploite pendant au moins 30 ans, puis démantèle une centrale photovoltaïque sur les anciens casiers de stockage des déchets. En contrepartie de la mise à disposition des sites, un loyer sera versé à Niort Agglo.

En 2021, après analyse des dossiers, les deux sites ont été confiés par délibération au partenariat Urbasolar / Séolis Prod. Les promesses de bail vont être mises en forme, et les études environnementales vont pouvoir être programmées fin 2021.

Les deux centrales représenteront à elles seules 38% de l'objectif du PCAET (qui est de produire 23 000 MWh d'énergie PV en 2026)

Entre la délibération d'attribution des sites et l'inauguration des centrales photovoltaïques au sol, il faut compter près de 4 ans. Ainsi, à partir de 2026, les centrales photovoltaïques de Niort Vallon d'Arty et de Prin-Deyrançon produiront respectivement 3943 MWh/an et 4925 MWh/an. Rapportés à l'objectif du PCAET de produire 23 000 MWh d'énergie photovoltaïque en 2026, les deux centrales vont représenter à elles seules 38% de cet

objectif.

2.4.4. Lancement d'un nouvel appel à projet « ombrières photovoltaïques pour parkings communautaires »



Fort des conclusions du premier appel à projets pour équiper les anciennes décharges de Niort Agglo par une centrale photovoltaïque au sol, Niort Agglo continue d'exploiter son patrimoine communautaire pour développer les énergies renouvelables et plus particulièrement le photovoltaïque. Ainsi, **en fin d'année 2021, un nouvel appel à projets sera lancé, cette fois-ci pour doter les principaux parkings communautaires d'ombrières avec photovoltaïque.**

Liste des parkings concernés :

Commune	Lieu	Surface brute en m2
Mauzé sur le Mignon	Piscine les Colliberts	4680
Bessines	STEP Goillard	1324
Niort	Restaurant universitaire	2128
Niort	Site des Grands Champs (eau/assainissement)	1372
Niort	Parking des véhicules de service du siège social de Niort Agglo	1124
Niort	Ateliers communautaires (rue Ste-Claire Deville)	1850

L'appel à projets consistera à sélectionner un tiers investisseur qui reversera un loyer à Niort Agglo, en contrepartie de l'occupation du parking privé ou public de la collectivité.

2.4.5. La production d'eau chaude sanitaire

Trois sites communautaires sont équipés de production d'eau chaude sanitaire :

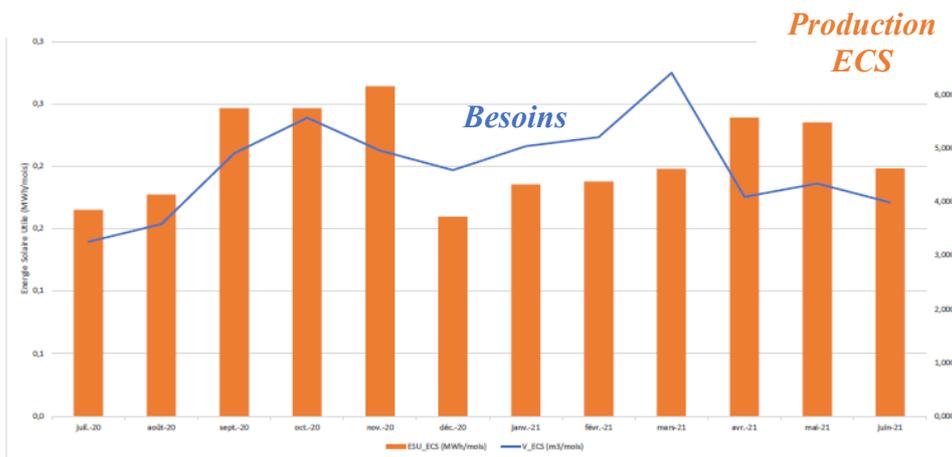
- La piscine Jean Thébaut à Magné (moquette solaire),

- Les ateliers communautaires rue Ste-Claire Deville (panneaux solaires thermiques),
- Les ateliers du site du Vallon d'Arty à Niort (panneaux solaires thermiques).



Exemple des vestiaires du Vallon d'Arty :

La production d'eau chaude sanitaire couvre presque l'intégralité des besoins du site.



Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021, l'installation a produit 2,50 MWh d'eau chaude sanitaire.

2.4.6. La production de biocombustible à partir de ligneux issus des déchets verts



La plate-forme de valorisation des déchets verts de Niort Agglo permet de valoriser différents produits : compost, broyat frais criblé, et biocombustibles.

De l'énergie est ainsi produite à partir des déchets verts ligneux collectés en déchèterie.



Année	Tonnages de biocombustibles élaborés par Niort Agglo
2017	30
2018	120
2019	77
2020	173

2.4.7. La piscine Les Colliberts : un bâtiment exemplaire pour son utilisation d'énergies renouvelables

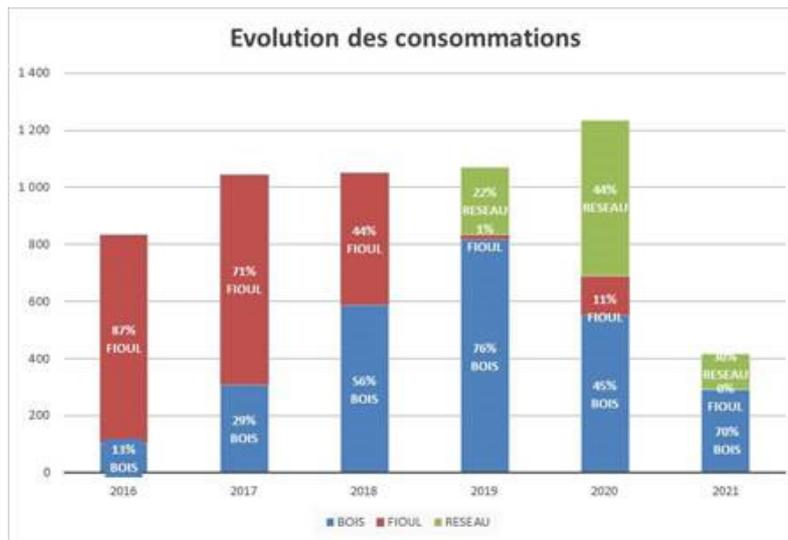
Une piscine consomme par définition énormément d'énergie, notamment de la chaleur pour le chauffage de l'eau des bassins, pour les douches, ...

La piscine Les Colliberts, à Mauzé sur le Mignon, est exemplaire pour ses consommations de chaleur:

- L'hiver, la principale source de chaleur provient de la chaufferie au bois,
- Le reste de l'année et ce, depuis le 1er juin 2019, la piscine est chauffée par de la « chaleur verte » grâce au réseau de chaleur alimenté par l'unité de méthanisation Déméter Energies.

Ainsi, la piscine a considérablement diminué sa consommation de fuel, énergie fossile fortement contributrice aux émissions de gaz à effet de serre, pour faire la promotion des énergies renouvelables.

Selon le graphique ci-dessous, la consommation de fuel devient anecdotique depuis 2019 pour assurer les besoins en chaleur de la piscine.



Pour couvrir ses besoins en chaleur, la piscine les Colliberts consomme près de 90% d'énergies renouvelables.

Année du marché	Consommation de chaleur issue de la méthanisation
1 ^{er} juin 2019 au 1 ^{er} juin 2020	331 MWh
1 ^{er} juin 2020 au 1 ^{er} juin 2021	576 MWh

3. NIORT AGGLO AGIT POUR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES RESSOURCES NATURELLES

3.1. Au travers de la préservation du patrimoine naturel

Le musée Bernard d'Agesci conserve dans ses collections un important fond d'histoire naturelle, d'intérêt scientifique reconnu, estimé à 110 000 pièces : planches d'herbiers, mammifères, oiseaux, poissons, fossiles ou encore coquillages.

Les collections du musée s'inscrivent ainsi dans leur territoire et favorisent la connaissance et la sensibilisation des publics. En effet, le musée de sciences naturelles est, par nature, une clé essentielle pour responsabiliser les citoyens, les inciter à changer leurs habitudes de vie, éveiller le public à la biodiversité et au développement durable. Certains spécimens présentés dans le musée ont aujourd'hui disparus, d'autres sont en voie de disparition.

En 2021, cette action est de nouveau portée avec le Groupement ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), dans le cadre de la Fête de la Science en octobre. Des animations pour les scolaires et le grand public sont organisées.

3.2. Au travers de l'utilisation de produits recyclés

La loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte a prévu plusieurs dispositions fortes en faveur du recyclage des déchets du secteur du BTP (Bâtiment et travaux publics), afin de créer un environnement favorable au développement de la valorisation de ces déchets. Ainsi, depuis 2020, pour les chantiers de construction routiers à la charge des collectivités, 60 % en masse des matériaux utilisés doivent être issus de la réutilisation ou du recyclage de déchets du BTP.

Aussi, Niort Agglo a pris des dispositions pour l'ensemble de ses chantiers routiers en zone d'activités économiques :





Pour la réfection rue des Herbillaux section Joules / Fief d'Amourettes, ou pour la réfection de la rue Pied de fond - section Sabatier / Grange Laidet, ou encore pour les travaux de requalification sur la ZAE de St-Florent, voire l'extension de la ZAE des Petits Affranchimens à Beauvoir sur Niort, 60% en masse des matériaux utilisés proviennent soit du réemploi, soit de la réutilisation, soit du recyclage de déchets inertes.

3.3. Au travers de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

3.3.1. Préservation de la ressource en eau

Les programmes Re-Resources animés par les deux services d'eau de Niort Agglo (Vivier et Vallée de la Courance) sont des programmes de préservation de la qualité de l'eau basés sur le volontariat et ciblés sur les bassins d'alimentation des captages d'eau potable.

Ils mobilisent des acteurs du territoire autour de l'enjeu «eau potable» et plus spécifiquement sur les problématiques de pollutions diffuses (nitrates, pesticides, molécules émergentes). Ils sont adossés à des contrats territoriaux.

Les contrats territoriaux 2016-2020 des services d'eau arrivent à leur terme et les nouveaux contrats 2022-2028, ainsi que leurs programmes d'actions sont en cours d'élaboration. **En 2021, les objectifs stratégiques et les programmes d'actions de ces contrats sont définis par le Comité de Pilotage.**

En 2021, différentes actions opérationnelles sont par ailleurs menées, en continuité avec celles des années précédentes.

3.3.2. Actions agricoles

La dynamique de suivi, d'accompagnement technique, et de conseils auprès des agriculteurs du bassin de captage, se poursuit, au regard de l'enjeu « eau potable » et en partenariat avec les organismes professionnels agricoles (coopératives, négoce, associations de développement agricole, Chambre d'agriculture).

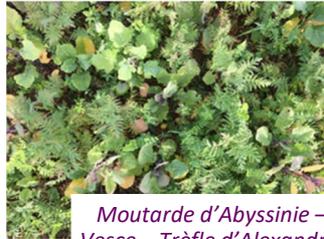


Expérimentation sur la couverture des sols

Des semences sont fournies aux agriculteurs, afin qu'ils expérimentent des **couverts végétaux** entre leurs cultures principales ou simultanément à ces cultures: en 4 ans, ce sont **150 agriculteurs** qui ont bénéficié de cette action sur les deux bassins Vivier et Courance, sous différentes modalités (intercultures courtes ou longues, méteils et cultures associées), pour **1000 hectares implantés**. Cette action sert également de support à des actions collectives.



Couvert estival avant implantation de betterave



Moutarde d'Abyssinie - Vesce - Trèfle d'Alexandrie

Accompagnement collectif et journées techniques interbassins

L'accompagnement collectif des exploitants souhaitant se diriger vers des systèmes plus vertueux est une des actions prioritaires du programme d'actions Re-Sources. En partenariat avec 3 partenaires techniques (FRAB Nouvelle Aquitaine, CIVAM Marais Mouillé et le SAPERFE), divers groupes d'agriculteurs (groupe Grandes Cultures Biologiques Sud79, groupe Autonomie fourragère) se sont retrouvés en 2021 pour échanger et se rassurer dans leurs prises de décision et leurs choix agro-écologiques.



Rencontre du groupe Autonomie Fourragère - Décembre 2020



Rencontre du groupe Grandes Cultures Biologique Sud79 - Février 2021

Dans un contexte sanitaire restrictif, les deux services de Niort Agglo, 5 autres producteurs d'eau des Deux-Sèvres et 21 partenaires OPA (organismes professionnels agricoles), ont renouvelé l'opération **«Les rendez-vous des couverts végétaux en Deux-Sèvres »** au travers de **9 rencontres rassemblant 140 personnes au total**.



Pour la première année, **un concours photos** a été organisé dans le cadre des «**Rendez-vous des couverts végétaux** » sur la campagne 2020/2021. Sur les six prix au total (un podium dans la catégorie « couvert d'interculture longue » et un podium interculture « couverts extra »), trois prix ont été remportés par des agriculteurs du territoire de Niort Agglo.

3.3.3. Suivi de la qualité des eaux

Tout au long de l'année, Niort Agglo fait réaliser des analyses d'eau de ses captages, ainsi que sur divers points du bassin d'alimentation des captages. Depuis 2015, on constate que la qualité de l'eau s'améliore globalement pour le paramètre Nitrates. Néanmoins, les épisodes de fortes pluviométries observées depuis fin 2019 ont généré des pics de concentration et confirment la sensibilité de la ressource. Concernant les pesticides, quelques molécules ont été détectées, ponctuellement et en concentration faible (sous les seuils limites réglementaires). **L'eau distribuée est donc de bonne qualité.**





3.3.4. Gestion quantitative de la ressource en eau

Niort Agglo a joué un rôle central dans la mise en œuvre du schéma départemental d'eau potable, finalisé en 2021, notamment dans le choix des scénarios de crise liés à la sécheresse (2 hivers secs consécutifs comme 2005 et 2017) et dans la sanctuarisation de réserves d'eau en carrière pour l'eau potable (réserve de St-Lin).

3.3.5. Renouvellement des réseaux d'assainissement et stations d'épurations

Un renouvellement régulier des réseaux d'assainissement, notamment en périmètre de protection de captage, en zone sensible (marais), ou proche des cours d'eau, permet d'éviter la pollution des milieux aquatiques, mais aussi de limiter les consommations énergétiques pour le transport et le traitement des eaux usées.

Les actions réalisées en 2021 :

Renouvellement réseau	Diagnostic	STEP
<ul style="list-style-type: none"> -Mauzé/Mignon (tranches 1 et 2) -Niort (secteur Maréchal Leclerc) -Frontenay RR (rue du Four Grenier) 	<p>Diagnostic amont (rejet des substances dangereuses dans les réseaux) – Niort et Pelle Chat</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Renouvellement/ extension station d'épuration de Coulon et bassin d'orage (consultation en cours) -Renouvellement/extension station d'épuration de Mauzé/Mignon et bassin d'orage (marché attribué) -Suppression de la station d'épuration de la Tranchée (Niort), qui est ancienne avec des rendements très moyens, avec raccordement sur la STEP de Niort Goilard
<p>Etudes diagnostics permettant de prioriser les renouvellements de réseau-</p> <ul style="list-style-type: none"> -Niort-Goilard -Pelle-Chat (St Gelais) -Beauvoir/Niort 		



3.3.6. Création d'un bassin de gestion des eaux pluviales



Afin de préserver la ressource en eau potable de la Ville de Niort, l'arrêté préfectoral de novembre 2010 impose la mise en place de filières de traitement des eaux pluviales avant tout rejet dans la vallée du Lambon, sur la commune de Niort.

Pour ce faire, Niort Agglo a réalisé en 2020 un bassin de gestion des eaux pluviales, à proximité de la rue Aristide Briand,

en périmètre de protection rapprochée (PPR) de la source du Vivier, le long du boulevard de l'Europe et du ruisseau du Lambon. Les travaux comprennent la création d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales avec un bassin de 1800 m³, et deux filtres à sable de 85 m³.



3.3.7. Etude patrimoniale de l'assainissement non collectif

Une étude patrimoniale de l'assainissement non collectif permettra d'adapter les zones d'assainissement collectif (et les travaux associés) en fonction des possibilités de réalisation d'assainissement non collectif, afin de favoriser, dès que c'est adapté d'un point de vue environnemental et techniquement possible, la gestion et le traitement locaux des eaux usées.

3.4. Au travers de la prévention de la production de déchets

3.4.1. La sensibilisation autour de la prévention des déchets

La sensibilisation, notamment auprès des scolaires, est un enjeu extrêmement fort pour déployer à grande échelle les politiques de prévention des déchets.

En conséquence, Niort Agglo a organisé en 2020, 72 animations dédiées à la prévention et au tri dans les écoles, ce qui a permis de sensibiliser près de 1174 personnes.



La crise sanitaire est venue interrompre cette communication de proximité, avec une reprise difficile en septembre 2020.

Année	Nb d'animations autour de la prévention des déchets	Nb de personnes sensibilisées
2019	136	4600
2020	72	1174

3.4.2. Le soutien à l'achat de couches lavables

Les couches jetables représentent une quantité très importante de déchets (on estime ainsi qu'un enfant de 0 à 3 ans génère près de 1 tonne de couches jetables), d'autant plus que leur traitement chimique n'est pas sans incidence sur la peau des nourrissons.



Aussi, passer aux couches lavables permet de très nettement limiter la production de déchets tout en améliorant le confort de bébé.

Niort Agglo soutient donc au travers d'une aide financière les foyers qui ont testé les couches lavables. **En 2020, ce sont ainsi 30 familles qui ont fait ce test et 40 ayant reçu une aide financière à l'achat.**



3.4.3. Le programme « Jardin au naturel »



En lien avec la Ville de Niort, Niort Agglo propose aux habitants le programme « Jardin au naturel ».

Ce programme vise à se passer de tout produit phytosanitaire, en faisant appel au bon sens ainsi qu'aux nombreuses ressources naturellement produites par nos jardins. Par exemple, les pelouses servent au paillage du potager, limitant ainsi la pousse des mauvaises herbes et

retenant plus facilement l'humidité du sol.

En 2020, 21 animations étaient proposées au programme « Jardin au naturel ». Malgré la crise sanitaire qui a bouleversé ce programme 2020, 415 personnes ont participé à au moins un évènement proposé au programme.

Entre 2019 et 2020, 235 personnes de moins se sont inscrites ; malgré tout, le taux de participation était plus élevé en 2020 (+12%).



La crise sanitaire a engendré 8 annulations et les ateliers proposés en septembre/octobre ont pu se faire, mais avec des effectifs réduits. Il a fallu pallier aux annulations d'animations du premier confinement en proposant 3 vidéos de jardinage au



naturel diffusées durant la saison estivale. Ces 3 vidéos cumulent 942 vues, ce qui prouve la pertinence de ce support.

Lors du second confinement, Niort Agglo a su être proactive en proposant 3 visioconférences. Ce format a conquis les participants, Niort Agglo recevant des dizaines de messages félicitant l'initiative.

3.4.4. Le développement de la gestion de proximité des biodéchets



En 2020, le nombre de foyers équipés d'un composteur domestique sur Niort Agglo est de 10 650, ce qui représente un tonnage évité de 820 tonnes sur Niort Agglo.

En 2020, 820 T de déchets évités grâce au compostage domestique

Année	Nb de composteurs en place dans les foyers	Tonnages de déchets évités
2018	9 824	756
2019	10 384	800
2020	10 650	820

Par ailleurs, un site de compostage collectif en pied d'immeuble a été mis en œuvre dans le quartier du Pontreau. A ce jour, un prestataire assure l'animation et la bonne conduite du compostage. Une trentaine de foyers dépose régulièrement ses biodéchets, pour à termes, en retirer un bon compost. Environ 2.6 tonnes sont ainsi détournées du circuit des ordures ménagères.

Compostage de quartier et lombricomposteurs ont permis de valoriser 13 tonnes en 2020

Enfin, 19 foyers tests sont dotés de lombricomposteurs (équipés en 2019-2020). Cet équipement d'intérieur permet de valoriser, avec l'aide de vers Eisenia, une partie de la matière organique produite au sein du foyer.



3.4.5. L'encouragement de Niort Agglo pour les éco-manifestations

Dans le cadre du protocole éco-manifestation de la direction Déchets ménagers de Niort Agglo, 16 associations ont sollicité la collectivité pour être accompagnées dans des démarches de tri et de prévention des déchets en 2020.



Le recours au protocole éco-manifestation prend de l'ampleur d'année en année, témoignant aussi d'une certaine prise de conscience à limiter sa production de déchets lors des manifestations publiques. Cependant, la crise sanitaire a inversé cette tendance.

Année	Nombre de manifestations gérées par le service	Nombre de manifestations engagées dans des actions de prévention	% de manifestations engagées dans des actions de prévention
2016	50	12	24%
2017	58	18	31
2018	69		
2019	72	28	39%
2020	16	0	0

Pour les actions « prévention de la production de déchets », les données 2021 seront disponibles début 2022.



4. NIORT AGGLO AGIT POUR L'EPANOUISSEMENT DE SES CITOYENS

4.1. Les aménagements des arrêts de bus



En 2021, 11 quais ont été mis en accessibilité et 5 aménagements complémentaires ont été réalisés sur des points d'arrêt scolaire.

4.2. L'offre de services renforcée

4.2.1. Pour les musées

Au Donjon, le jeune écuyer Geoffroi a besoin d'aide pour retrouver son blason. Le fantôme Lucie, qui erre dans les salles de l'ancien lycée Jean Macé, compte sur les visiteurs pour éclairer sa lanterne. Ces deux personnages, experts en énigmes, guident petits et grands pour explorer autrement les riches collections des deux musées (du Donjon et de Bernard d'Agesci). A l'origine de la conception **de livrets « jeux à énigmes », il y a la volonté de partir à la découverte des musées en jouant.**

Des audioguides de nouvelle génération sont arrivés en 2021 au musée du Donjon : les audiopens. Grâce à ces outils disponibles gratuitement à l'accueil du musée, vous pouvez découvrir en autonomie les secrets de la construction et l'histoire du Donjon de Niort. L'audiopen est un système d'audioguide ludique, interactif et intuitif: un simple plan et un crayon «qui parle» permettent de découvrir, en français ou anglais, l'ensemble du bâtiment.

4.2.2. Pour les arts plastiques

Des cours passerelle art-thérapie ont été organisés en direction des publics atteints de handicap. En 2021, ce cours hebdomadaire regroupe 6 participants.

Enfin, des projets d'actions ponctuelles en direction de publics fragiles ou en difficulté sont en développement avec l'Hôpital de Niort (IME-SESSAD, EHPAD du Cèdre Bleu à Niort,...).

L'accueil de publics atteints de handicap, dans le cadre des cours classiques de l'Ecole d'Arts plastiques, représente une dizaine de participants en 2021.



4.2.3. Pour Niort Tech

2021 a vu naître l'intégration des enjeux de développement durable dans la version digitalisée de Niort Numéric : les Live Sessions de Niort Numéric.

Plus de 30 000 personnes ont consulté ce site et son audience a atteint les 2200 personnes ayant en moyenne assisté à 25 minutes de live.

Plusieurs thématiques étaient à l'honneur, parmi lesquelles la prévoyance environnementale. Quatre temps dédiés à cette thématique ont été organisés pendant l'évènement: un plateau avec trois intervenants, une capsule « bonnes pratiques », l'interview d'un startuper, l'interview de Vincent Courboulay de l'Institut du Numérique Responsable, ainsi que deux webinaires.

4.3. Les actions en faveur du bien-être et de la santé dans le cadre du Contrat Local de Santé

4.3.1. Des mesures pour faciliter l'accès aux soins

Au premier semestre 2021, les rencontres locales animées par le CLS pour réfléchir ensemble à des solutions pour attirer de jeunes médecins ont réuni environ 35 professionnels de santé

La démographie médicale est de plus en plus tendue sur le territoire. Pour améliorer cette situation, Niort Agglo s'implique sur plusieurs fronts:

- Accompagner localement les professionnels de santé à entrer dans une dynamique d'innovation et de travail en équipe, et être aux côtés des maires qui souhaitent les épauler,
- Faire connaître les atouts de notre territoire auprès des internes et jeunes médecins lors d'évènements nationaux. En juin 2021, Niort Agglo a bénéficié d'un stand partagé avec le Département des Deux-Sèvres, lors du Congrès National des Médecins Généralistes Enseignants,
- Faciliter les initiatives des professionnels de santé pour l'accès à la prévention et aux soins. Au premier semestre 2021, l'énergie s'est concentrée sur la mise en place de lieux de vaccination contre la Covid en différents points du territoire et sur la création d'une vidéo d'explication sur la vaccination.



4.3.2. Une mobilisation locale pour éviter la prolifération de l'ambroisie



L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive, concurrente des cultures et résistante aux produits chimiques. Son pollen hautement allergisant est un facteur aggravant pour l'asthme et pour la Covid19. Les coûts associés aux mesures de prévention et de lutte, ainsi que les dépenses de santé, s'accroissent au fur et à mesure que les plantes se propagent.

L'agglomération du Niortais est encore peu colonisée. Mais le front de colonisation de l'ambroisie traverse notre agglomération. Niort Agglo souhaite donc empêcher l'espèce de s'installer, en formant un réseau de référents territoriaux, chargés de signaler la présence de l'ambroisie sur leur secteur, d'informer les personnes concernées sur les mesures à mettre en œuvre pour lutter contre sa prolifération ou pour se protéger des allergies.

Les premières sessions de formation des référents ont déjà réuni plus de 60 référents. Elles ont été animées par la FREDON, association spécialiste des ambrosies au niveau régional.



4.3.3. L'évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)

L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) est un outil d'aide à la décision, qui évalue un projet avant sa réalisation, pour choisir des options favorables à la santé et à la qualité de vie des habitants.

De nombreuses études épidémiologiques montrent, en effet aujourd'hui, que 80 % de l'état de santé d'une population est déterminé par des facteurs sociaux, environnementaux, économiques, qui induisent des inégalités sociales et territoriales de santé. Les décisions prises dans différentes politiques publiques, et notamment en matière d'urbanisme, ont donc des répercussions directes ou indirectes, positives ou négatives, sur la santé des populations.



Niort Agglo a expérimenté en 2019-2020 la première EIS du territoire, en lien étroit avec la Ville de Niort, et grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé. L'objet de cette EIS était la requalification du quartier prioritaire du Pontreau, à la croisée entre les objectifs du Contrat Local de Santé et du Contrat de Ville.

Les 24 recommandations issues de cette étude ont été intégrées dans le cahier des charges du maître d'œuvre de

l'opération. Un système d'évaluation de ces mesures a été défini en partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.

Au second semestre 2021, ce système d'évaluation a été examiné par les élus, ainsi que les modalités d'essaimage de cette démarche pour d'autres projets d'urbanisme.

4.3.4. Faciliter l'accès à la prévention et aux soins étudiants



Les étudiants peuvent être touchés par la précarité et leurs questions sur l'alimentation, le mal-être psychologique, les addictions ou la santé sexuelle sont importantes. Pour eux, la situation sanitaire a été particulièrement difficile cette année. Chaque année, la coordinatrice du Contrat Local de Santé participe à l'organisation de forums dans les établissements d'enseignement supérieur demandeurs, pour présenter les lieux de soins gratuits pour les étudiants (300 jeunes rencontrés en 2019, 500 en 2020, prévision de 600 en 2021). Ces événements sont aussi l'occasion de parler d'utilisation des moyens de transport actif ou de modes de consommation responsable.

Cette année, un annuaire des structures de santé a été diffusé à la rentrée auprès de tous les étudiants.



4.3.5. Des journées d'échanges entre acteurs locaux pour faciliter l'accès aux droits

Il n'est pas toujours simple de s'orienter dans les dispositifs d'accès aux droits en matière de santé.

En 2020, cinq sessions de formation sur ce sujet ont réuni 71 travailleurs sociaux et associations locales. Elles ont permis de présenter les différents services de la CPAM, de la MSA, du Guichet des Réclamations en Santé (GRS79).

Cette formation a été renouvelée au second semestre 2021. Il a été proposé de nouvelles journées sur d'autres services ressources (CARSAT, service social de l'hôpital, MDPH...).



5- NIORT AGGLO AGIT POUR LA COHESION SOCIALE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

5.1 L'action en faveur des habitants et des quartiers prioritaires

5.1.1 Le prêt à taux zéro

Afin de favoriser la primo-accession à la propriété, notamment dans le parc existant, le dispositif du « Prêt à 0 % de Niort Agglo » :

- Permet pour l'achat et la réhabilitation d'un logement ancien, l'octroi d'un prêt représentant 15 % maximum du coût d'opération plafonné à 150 000 € TTC (soit 22 500 € de prêt maximum sans intérêt par logement) ou 20 % de ce même plafond de travaux si le logement est vacant depuis plus de 2 ans (soit 30 000 € de prêt maximum sans intérêt par logement),
- Reconduit, dans les mêmes conditions, l'octroi d'un prêt de 10 000 € ou 14 000 € maximum, sans intérêt, par logement pour la construction d'un logement dans un lotissement « labellisé », l'achat d'un appartement neuf dans une opération de promotion immobilière « labellisée », ou encore l'achat d'un logement HLM.

5.1.2 Les Ambassadeurs de la mobilité

Les ambassadeurs de la mobilité facilitent la pratique des transports collectifs pour des publics en difficulté.

Ainsi, la promotion 2020/2021 a réalisé l'accompagnement individuel d'une dizaine de personnes vulnérables sur plusieurs trajets (personnes en situation de handicap moteur ou cognitif, jeunes en insertion, jeune maman non motorisée,...).



- Deux animations ont été organisées avec l'ASFODEP, afin de faire découvrir l'offre et les services de mobilité aux apprenants de la langue française.



- 17 opérations CM2 ont été menées auprès de 414 élèves, afin de sensibiliser les enfants à l'utilisation du car scolaire en toute sécurité.
- Les volontaires ont également sensibilisé le grand public à l'utilisation des Vélos en Libre-Service devenus électriques à l'occasion de la fête du vélo en mai.
- Des stands ont été tenus lors du Forum du CLIC, sur le Marché de Niort et au cours d'un café mémoire organisé par France Alzheimer.
- Une intervention auprès de l'IRFREP a aussi été menée en 2021. En conséquence, 9 sessions d'information sur l'offre de mobilité ont été programmées auprès de l'IRFREP pour l'Office français de l'immigration et de l'intégration depuis l'étranger.

Lors du déconfinement, les ambassadeurs ont cependant participé activement à des actions de prévention auprès des usagers du bus, en les informant sur le respect des gestes barrières et l'obligation de porter un masque à l'intérieur des véhicules.

5.2 Les clauses d'insertion dans les marchés publics

Considérant les objectifs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, et conformément à sa compétence, Niort Agglo soutient le retour à l'emploi des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Pour cela, la collectivité s'appuie sur le recours aux heures d'insertion dans ses marchés publics.



Depuis bientôt trois ans, Niort Agglo a créé un guichet « clauses sociales » qui optimise l'action publique, en faisant le lien entre commande publique, emploi et lutte contre les exclusions. Ce guichet unique territorial coordonne, à chaque étape du marché public, les actions des différents acteurs: donneurs d'ordres (maîtres d'ouvrage), entreprises soumissionnaires et structures d'insertion.

→ Le guichet constitue un appui auprès de chacune des parties prenantes:

- Pour les donneurs d'ordre, il permet une efficacité accrue par une mutualisation des moyens et par le partage des évaluations,



- Pour les entreprises, il offre une plus grande visibilité et plus de réactivité, ainsi que la possibilité au travers d'un parcours d'insertion de favoriser des recrutements,
- Pour les personnes en difficulté d'insertion, il offre un accès à des parcours plus riches et plus construits, favorables à un retour durable à l'emploi.

En 2020, malgré la crise du COVID et l'arrêt de nombreux chantiers durant le confinement du printemps, la clause sociale a continué ses effets positifs en matière d'insertion, grâce aux efforts de tous les partenaires.

Le guichet unique du niortais constitue un outil d'insertion déterminant pour le territoire et représente 57% des heures d'insertion réalisées, dans le cadre des clauses sociales, sur le département.



*Action cofinancée par le Conseil départemental au titre du Fonds Social Européen

5.3 Le soutien aux organismes de solidarité au titre de la politique de l'habitat

Afin de permettre la recherche de réponses adaptées aux besoins spécifiques, à l'accompagnement socio-professionnel et à l'insertion sociale des ménages en difficultés, un soutien financier communautaire est reconduit annuellement aux trois structures associatives de solidarité qui assurent la gestion et le fonctionnement de structures spécifiques sur Niort Agglo, à savoir:



- 27 000 € pour la Résidence sociale « Beausoleil » à Niort, gérée par les Restos du Cœur 79,
- 27 000 € pour la Résidence d'accueil de Champclairot à Niort, gérée par l'UDAF 79,
- 27 000 € pour la Maison Relais d'Aiffres, gérée par l'association L'Escale-Site La Colline.

5.4 Le soutien aux entreprises : la démarche Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

En décembre 2020, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et Niort Agglo ont été lauréats de l'appel à projet EIT de niveau 1, proposé par l'ADEME et la Région.

L'intérêt premier de cet appel à projet est d'inscrire l'économie circulaire dans une vision de long terme fondée sur une convergence entre enjeux environnementaux, économiques et territoriaux en complémentarité avec une logique filière, axée produits et matières. Pour y arriver, les deux collectivités sont accompagnées par le réseau SOLTENA « Solutions pour la Transition Ecologique en Nouvelle-Aquitaine ».

Concrètement, il s'agira d'atteindre les objectifs suivants :

- Faire émerger des synergies de flux industriels et adapter les procédés industriels,
- Partager des équipements et des infrastructures,
- Créer des activités intermédiaires,
- Mettre en œuvre de nouveaux procédés de valorisation des matières,
- Réduire les déchets,
- Coopérer selon des démarches pérennes entre acteurs de filières diversifiées.

En début d'année 2021, la démarche a consisté à mobiliser, construire et lancer une démarche EIT auprès des entreprises du territoire, avec l'accompagnement méthodologique et technique de SOLTENA, ainsi que de la CCI des Deux-Sèvres.

Au printemps 2021, des entretiens avec des entreprises et des acteurs du territoire ont été réalisés, pour bénéficier de la cartographie des flux.

Durant l'été, jusqu'à l'automne, en appui sur le bilan des entretiens, la construction d'un plan d'actions EIT est formalisé.

Aussi, en fin d'année, les collectivités pourront candidater sur le niveau 2 de l'appel à projet qui consiste à construire une démarche EIT et mettre en place des synergies entre acteurs.



5.5 Le soutien aux manifestations d'intérêt général

Chaque année, le World Clean up day (« la journée mondiale du ramassage des déchets ») permet de mobiliser scolaires et citoyens sur les enjeux des déchets sauvages. Outre la pollution visuelle, ces déchets présentent également une pollution chimique.

Fort du succès rencontré l'édition précédente, l'opération a été relancée avec la Ville de Niort et la MACIF le 18 septembre 2021.



6 NIORT AGGLO AGIT EN FAVEUR DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

6.1 Le soutien au développement économique local

6.1.1 La ressourcerie



Depuis juillet 2018, Niort Agglo est en prestation de services avec l'association «Bazar, etc.» pour la gestion de la ressourcerie du quartier de Goise «Bazar Solidaire».

Alternative au circuit traditionnel de consommation, l'activité ressourcerie consiste à :

- Collecter les objets dont souhaitent se débarrasser les particuliers, les entreprises ou les collectivités, et qui peuvent être réutilisés du fait de la demande d'achat par d'autres «consommateurs»;
- Valoriser ces objets en leur donnant une seconde vie, en les nettoyant, si nécessaire en les réparant ou en détournant leur premier usage pour en faire un autre objet par la création;
- Revendre ces objets redevus produits de seconde main à prix solidaires.

En investissant le champ de l'Économie Sociale et Solidaire, l'activité «réemploi» s'inscrit nécessairement dans une démarche d'intérêt général et d'utilité sociale. Cette activité permet, sur le territoire de Niort Agglo, de :

- ✓ Sensibiliser le public aux gestes éco-citoyens de réduction des déchets,
- ✓ Proposer aux consommateurs de pratiquer un achat responsable et solidaire,
- ✓ Renforcer le lien social (mobilisation des talents et des compétences).





En 2020, malgré la crise sanitaire, l'activité de la ressourcerie a comptabilisé 4120 visites en boutique, 2389 ventes (+7,7% par rapport à 2019), 28,2 tonnes de produits récupérés dont 24,8 tonnes ont été traités dans la filière réemploi (+12,11% par rapport à 2019).

A ce jour, l'activité du réemploi, soutenue par Niort Agglo, est inscrite sur le territoire et reçoit un accueil très positif, car elle répond à une attente des usagers.

6.1.2 Le Repair Café ou atelier de la réparation

Ces ateliers éphémères regroupent des bénévoles -réparateurs qui réparent des objets du quotidien apportés par des visiteurs avec lesquels ils partagent leur savoir-faire, le tout dans une ambiance conviviale.

Outre le côté pratique, le Repair Café s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et solidaire, créatrice de lien social sur le territoire.

En effet, il contribue à la préservation des ressources naturelles, à l'allongement de la durée de vie d'un produit, et à la lutte contre l'obsolescence programmée.

En 2020, en raison de la crise sanitaire, les conventions passées avec deux centres socio-culturels ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 2021.

6.1.3 La valorisation des déchets verts en agriculture

La gestion des déchets verts représente une préoccupation pour Niort Agglo. En effet, les tonnages arrivant sur la plate-forme de déchets verts sont très conséquents.



Pour éviter le «tout compostage», Niort Agglo s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture et d'exploitants agricoles pour valoriser un broyat frais criblé. Ce produit, conforme à la norme, permet d'entretenir, dans le cadre d'un échange gagnant – gagnant, le taux de matière organique des sols et sa séquestration du carbone.

Cette initiative répond à l'action « Valorisation des déchets verts en agriculture » du PCAET.

Année	Tonnage valorisé
2017	7 300
2018	4 461
2019	6 702
2020	8 438



6.1.4 Niort Agglo Ici On Drive

Début 2021, Niort Agglo a déployé la place de marché territoriale « Niort Agglo Ici On Drive ». Cette plateforme recense, sous la forme d'un annuaire et d'une carte, les commerces du territoire proposant des commandes en ligne, livrées ou à emporter.

A l'occasion des événements commerciaux qui jalonnent l'année, Niort Agglo Ici On drive a relayé l'offre commerciale proposée par les commerçants (pour la Saint-Valentin, Pâques, le Fêtes des mères et la Fête des pères, la Grande Braderie, la rentrée scolaire,...). Elle valorise ainsi les commerces inscrits sur la plateforme utilisant les réseaux sociaux et digitalisant leur offre.



niort agglo

Agglomération du Niortais

PARTIE 2

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ORGANISATION DE NIORT AGGLO

1. MOBILISATION DES AGENTS ET DES SERVICES AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1.1. Les animations pendant la Semaine du Développement Durable 2021

En 2021, la Semaine européenne du Développement durable a été reportée du 18 septembre au 8 octobre.

Niort Agglo et la Ville de Niort se sont associées, en appui sur la Direction des systèmes informatiques (DSI), pour sensibiliser les collègues au numérique responsable et durable.

En tant que Président-Maire, Jérôme BALOGE a signé le 8 octobre 2020 de manière virtuelle la charte éditée par l'Institut du numérique responsable.



Cette année, une convention a été signée entre Niort Agglo et le SPN (Réseau des professionnels du numérique), pour les années 2021, 2022 et 2023. Ainsi, l'association SPN s'engage à appliquer le plan d'actions défini en lien avec Niort Agglo pour animer la filière numérique locale : concernant la sobriété numérique, le

SPN va réaliser des animations sur ce thème, mais aussi organiser un master class, c'est-à-dire un cours de perfectionnement et de partage d'expériences donné par un expert du numérique responsable.

1.2. Le marketing digital

Excelia est une école de commerce basée à la Rochelle.

Pour leur dernière année en marketing digital, les étudiants de cette école ont été conviés sur Niort les 31 mai et 1^{er} juin 2021, pour définir une stratégie de communication digitale sur un enjeu essentiel : comment faire adopter les éco-gestes par les citoyens de Niort Agglo ?

Plusieurs groupes de 7 étudiants ont été constitués pour travailler durant deux jours sur un pitch, une présentation orale de leur travail devant un jury.

Au choix, plusieurs thématiques leur étaient proposées : réduction des déchets, promotion des mobilités vertueuses, rénovation énergétique.

Il ressort de ces travaux que les propositions de marketing digital sont principalement axées sur :

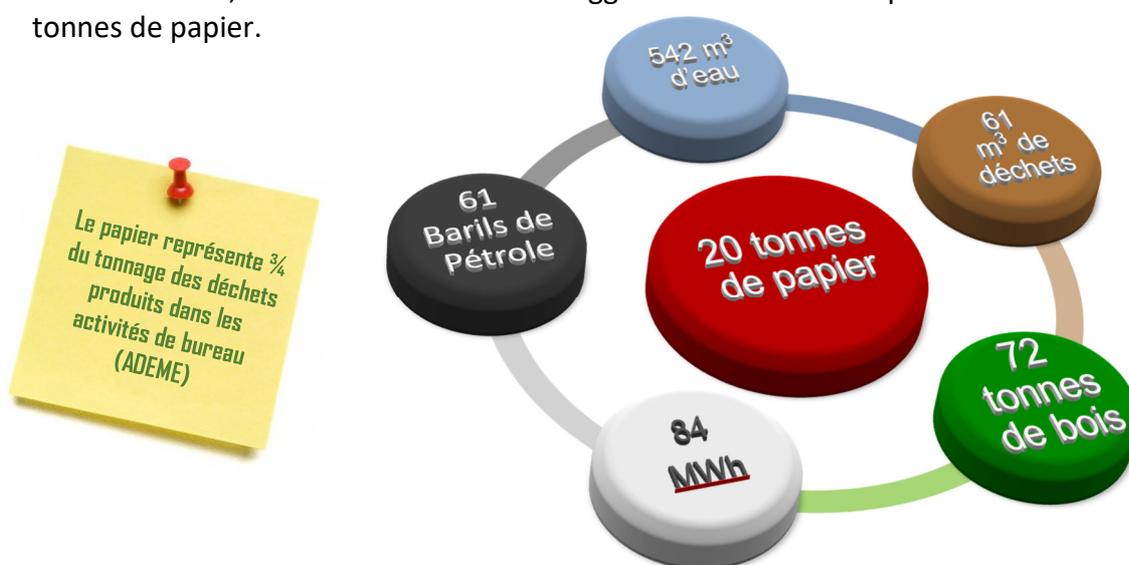
- Les réseaux sociaux,
- Une page web dédiée aux éco-gestes.



2. INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE FONCTIONNEMENT DE NIORT AGGLO

2.1. Le renouvellement des photocopieurs de la collectivité

A elles deux, la Ville de Niort et Niort Agglo consomment chaque année 20 tonnes de papier.



Sachant qu'une ramette de papier équivaut à 3,5 kg CO2 rejeté, les 8176 ramettes utilisées en 2020 ont généré l'équivalent de 70 tonnes de CO2 en termes d'empreinte carbone.

Les enjeux consistent donc à moins imprimer (développement de la dématérialisation, changement des comportements les plus impactant pour l'environnement, ...) dans un premier temps, puis dans un second temps si l'impression s'avère nécessaire, bien imprimer en recto/verso ainsi qu'en noir et blanc.



Pour cela, les informations ont été dispensées auprès des collègues.

Le changement de technologie sur les impressions va permettre de limiter les pollutions associées.

2.2. Le renouvellement des véhicules de service

Deux nouvelles voitures sont arrivées cette année dans le pool véhicules de Marcel Pagnol. Ce sont des Renault Zoé, véhicules entièrement électriques, en raison des obligations réglementaires.

En effet, toute collectivité doit répondre à la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), ainsi qu'à la loi d'orientation des mobilités (LOM). Ces deux lois précisent que lors des renouvellements de véhicules de moins de 3.5T, une collectivité doit prévoir 20% de renouvellement en véhicules à faibles émissions (moins de 60 g de CO2 par kilomètre). Depuis le 1er juillet 2021, la loi LOM a renforcé cette obligation en passant à 30% de renouvellement minimum.

Niort Agglo est engagée dans la transition énergétique et s'inscrit dans cette démarche depuis plusieurs années. C'est pourquoi, dans le cadre du renouvellement des véhicules existants, nous avons privilégié l'achat de véhicules rejetant moins de 60 g de CO2 par kilomètre, tout en vérifiant les conditions d'utilisation.



niort agglo
Agglomération du Niortais

PARTIE 3

GOUVERNANCE MISE EN ŒUVRE AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1. LE TRAVAIL EN RESEAU AVEC LES COMMUNES

1.1. Le Réseau DD des communes

Créé en 2014, le Réseau Développement durable des communes vise à construire une relation de proximité avec les 40 communes de l'agglomération en apportant information, conseil, expertise, ..., sur les sujets de développement durable intéressants les communes. Il est composé d'un élu référent sur les questions énergies renouvelables et développement durable.

Les travaux 2021 du Réseau DD des communes

Interrompus en 2020 en raison de la crise sanitaire, les travaux du Réseau de Développement Durable des communes ont repris en 2021.

En janvier, les élus ont découvert :

- Grâce à l'intervention du CRER (Centre régional des énergies renouvelables), le développement de l'énergie photovoltaïque : technologie, enjeux, développement de l'autoconsommation individuelle voire collective,



- Grâce à l'intervention de la FREDON, l'ambrosie, plante invasive posant des enjeux de santé publique et agricoles, a été décrite et sa lutte précisée.

En avril, la rénovation énergétique était à l'honneur, que ce soit auprès des particuliers, pour le résidentiel, ou auprès des collectivités pour la rénovation énergétique du patrimoine communal.

En juillet, les élus du Réseau ont découvert :

- Grâce à l'intervention de Geredis, le déploiement du compteur communicant linky, le compteur électronique de nouvelle génération,
- Grâce à l'intervention de Séolis, les mobilités propres que sont les véhicules électriques et les véhicules roulant au Gaz naturel véhicule (GNV).

1.2. Les référents mobilité

La gouvernance de la mobilité est amenée à se structurer à la lumière de la loi LOM.

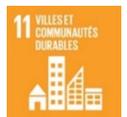


6 réunions des
référents mobilité en
2021

A l'image du Réseau de Développement durable des communes, un référent mobilité a été désigné par chaque conseil municipal. Ainsi, 6 réunions sectorielles des référents mobilité se sont déroulées en 2021 avec l'ensemble des communes de Niort Agglo.

1.3. La Semaine du Développement Durable 2021 : les projets des communes

La Semaine européenne du Développement Durable constitue un événement emblématique, sur le plan national mais également régional et local. Elle représente l'occasion pour les collectivités territoriales de sensibiliser la société civile : citoyens, entreprises, associations aux différents enjeux du développement durable (protection des ressources naturelles, renforcement de la cohésion sociale, lutte contre le changement climatique,...). Elle répond ainsi aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.



UN RECORD : 15 communes
ont participé dans le cadre
de l'appel à projet lancé
par Niort Agglo

Aide financière de 500 €
par projet

Depuis 2015, en lien avec le Réseau de Développement Durable des communes, **Niort Agglo lance un appel à projets en direction des communes pour soutenir l'organisation d'événements et les initiatives communales**. Forte des éditions précédentes, Niort Agglo a renouvelé l'opération en lançant un nouvel appel à projets pour «La Semaine européenne du Développement Durable» édition 2021.

En 2021, plusieurs communes ont favorablement répondu à l'appel à projets de Niort Agglo :

- Beauvoir sur Niort
- Coulon / Magné
- Echiré / Saint-Gelais / Saint-Maxire
- La Rochénard
- Le Bourdet / Prin-Deyrançon
- Prahecq
- Saint-Hilaire la Palud
- Saint-Symphorien
- Vallans
- Villiers en Plaine
- Vouillé

Le travail en réseau avec les communes de Niort Agglo est permanent.

Devant le succès rencontré en 2021 pour cet appel à projets, Niort Agglo a décidé de modifier le règlement pour augmenter le nombre de communes éligibles à cet évènement, en passant de 12 à 20 communes par an.

2. LE TRAVAIL EN RESEAU AVEC LES PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

2.1. Le Comité Partenarial

Créé en 2011 et co-animé par la Ville De Niort et la Communauté d'agglomération du Niortais, le Comité Partenarial (désigné COPART) permet de réunir les principaux acteurs socio-économiques (associations, entreprises, institutions publiques) implantés sur le Niortais et sensibilisés aux problématiques du développement durable.

Les réunions semestrielles en plénière permettent de faire le point sur le fonctionnement des groupes de travail, ainsi que des perspectives de travaux à engager. Plusieurs groupes de travail animent les échanges au premier rang desquels le groupe de travail Mobilité et le groupe de travail Energies.

En raison de la crise sanitaire et à la demande de partenaires, le COPART ne s'est pas réuni durant 2021, excepté à l'occasion de point d'actualités ou dans le cadre de la démarche Niort Durable 2030.



2.2. Le Club de la mobilité

Niort Agglo est l'autorité organisatrice de la mobilité pour le compte du territoire. La loi LOM a introduit la notion de « Comité des partenaires », dont l'objectif est de garantir un dialogue entre l'autorité organisatrice de la mobilité, les usagers, les habitants et les entreprises en vue de la définition de la politique de mobilité. Ce comité vise donc à développer la coopération entre ces différents acteurs.

Pour répondre à cet enjeu, Niort Agglo souhaite créer à l'automne 2021 une instance d'échanges avec les employeurs du territoire permettant le partage d'expériences sur différents sujets tels que les plans de mobilité, l'organisation d'animations internes, la mise en place du télétravail, le covoiturage... et déterminer les besoins en termes d'offres et de services mobilité pour les salariés.

Le Club de la mobilité permettrait ainsi de régulièrement communiquer auprès de l'ensemble des entreprises du territoire, principalement pour les besoins de déplacements domicile – travail, mais aussi pour les besoins de déplacements professionnels.

3. LA MOBILISATION DES CITOYENS

3.1. Le concours DECLICS



Déclics pour « DEfis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété » remplace désormais le « Défi famille à énergie positive ».

Dans le même esprit, il s'agit d'appliquer à l'échelle individuelle les engagements nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour répondre à des enjeux globaux et montrer que l'on peut tous agir. « Tous contributeurs, tous acteurs pour la sobriété » pourrait être la devise de Déclics.

Niort Agglo a renouvelé son engagement dans le dispositif fin 2020 en animant 4 thématiques :

- Energie/eau,
- Réduction des déchets,
- Mobilité
- Alimentation



En raison du contexte sanitaire, les animations ont été réduites en 2021 à des ateliers en visioconférence sur les thématiques « énergie, déchets et alimentation ».

Forts de leur succès, ces ateliers ont tout de même réunis au total plus de 80 personnes.

Pour Niort Agglo, ce concours contribue à la mobilisation des citoyens, dans le cadre des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), notre territoire s'étant engagé dans une trajectoire bas carbone.

3.2. Le Challenge de la mobilité 2021

Niort Agglo est territoire relais du Challenge de la mobilité des salariés. Organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le challenge a pour objectif d'encourager les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture en valorisant le recours au vélo, au covoiturage, aux transports en commun, au télétravail, à la marche.



Du 7 au 13 juin 2021, le bilan est de 150 participants, 536 trajets réalisés, pour 12 690 km parcourus.

40.4 % des participants ont utilisé le vélo, 24.4 % étaient en télétravail et 14.8 % ont privilégié la marche.

3.3. La semaine de la mobilité 2021



Pour cette nouvelle édition de la Semaine de la mobilité, le Village de la Mobilité a été dressé pour la seconde année consécutive, **le 18 septembre 2021** avec différentes animations:

Intervenant	Animation
TANLIB-Niort Agglo	- Informations voyageurs - Essai des VAE, trottinettes, vélos cargos (sur le parvis des Halles à partir de 16h00) - Démonstration du vélo en libre-service
TANLIB et son prestataire	ESCAPE GAME dans le bus pédagogique
MACIF Prévention	Piste Prévention des nouvelles mobilités de la MACIF, sensibiliser les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel (EDP) aux règles de sécurité
Association Villovélo	Gravage antivol Bicycode et diagnostic vélo
SNCF et Région Nouvelle-Aquitaine	Stands avec l'information mobilité à l'échelle régionale
Préfecture	Simulateur de conduite sécurité routière (si le temps extérieur le permet), sinon animations autour de la prévention sur les risques liés à la consommation d'alcool
Association TITAN	Présentation de véhicules adaptés pour la pratique du sport extrême en situation de handicap
Atelier MECA	Présentation des actions du garage solidaire / Atelier Méca
Animateur	Brasseurs d'idées (animation, jeux de rôles entre 2 animateurs)

La mobilisation
des citoyens

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

